



Alliance Nationale des Consommateurs & de l'Environnement
ANCE - TOGO
COURRIEL: info@ancetogo.org
www.ancetogo.org

APPUYER LA
GOUVERNANCE
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
AU TOGO

2016

ANCE - TOGO

ONG DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU TOGO

Bureaux sis à Agbalépédogan, près du Lycée2Février,

Rue AGB N°108, Immeuble 104

08 BP 80925, Lomé-TOGO

TÉL.: +228.225-134-15 | FAX: +228.225-135-76

info@ancetogo.org | www.ancetogo.org

TABLE DES MATIERES

Sommaire

Sommaire.....	3
i.ACRONYMES.....	5
ii.REMERCIEMENTS.....	6
INTRODUCTION.....	7
1-BONNE GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION.....	8
1.1Projet pilote TRACK -Secteur Eau et Assainissement Togo.....	8
1.2Les activités de sensibilisation des communautés locales.....	8
1.3Réalisation partielle de la cartographie des initiatives.....	9
1.4Projet de plaidoyer pour l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption au Togo.....	11
1.4.1Information et sensibilisation dans les médias.....	11
1.4.2 Rencontre et plaidoyer auprès des autorités.....	13
2-GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE & LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE FAUNIQUE ET FLORISTIQUE.....	15
2.1- Les investigations.....	15
2.2-Les opérations.....	16
2.3-Légal.....	19
2.4-Média.....	21
2.5-Relations extérieures.....	22
3-GOUVERNANCE & PROMOTION DE LA SANTE PUBLIQUE.....	23
3.1. LUTTE CONTRE LE TABAGISME.....	24
3.1.1- Activités de sensibilisation et visites porte-à-porte dans les régions du Togo.....	24
3.1.2- Suivi et évaluation de l'interdiction de fumer dans les lieux publics.....	26
3.1.3- Assistance technique aux détenteurs de lieux publics.....	29
3.1.4- Production et distribution des autocollants d'interdiction de fumer dans les lieux publics.....	30
3.1.5- Activités médiatiques.....	30
3.1.6- Renforcement des capacités des acteurs.....	31
3.1.7- Mise à jour régulier sur l'interdiction de fumer dans lieux publics sur Facebook et Twitter.....	33
3.1.8- Plaidoyer pour l'allocation d'un budget pour la lutte antitabac.....	33
3.2- Projet de lutte contre l'insecte nuisible à Baguida.....	33
Points saillants.....	33

LES ACTIVITES REALISEES.....	34
3.2.1- Organisation de réunion de partage avec les chefs et CVDs.....	34
3.2.2- Organisation des réunions de planification.....	35
3.2.3- Réalisation d'une étude entomologique sur l'insecte de Baguida.....	36
3.2.4- Mise en place et renforcement des capacités des comités locaux.....	37
3.2.5- Organisation des séances de sensibilisations de masse.....	38
3.2.6- Les publications d'informations dans les journaux.....	38
3.2.7- Organisation d'un atelier d'élaboration des outils de communication.....	39
3.2.8- Les activités liées à la désinfection des gîtes larvaires.....	39
<i>LES RESULTATS DU PROJET</i>	39
3.2.9- LES ACTIVITES DE DURABILITE DU PROJET.....	40
VIE DE L'ORGANISATION.....	41
4.1 Organisation d'une réunion du Conseil d'Administration.....	41
4.2 Réorganisation de la structure de l'ANCE-Togo.....	41
CONCLUSION & PERSPECTIVES 2017.....	43



i. ACRONYMES

ACCEAO	Association des Conseils Chrétiens et Eglises en Afrique de l'Ouest
ANCE-Togo	Alliance Nationale des Consommateurs & de l'Environnement
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africain de Développement
CADCA	Coalition Anti-Drogue des Communautés d'Amérique
CCLAT	Convention Cadre pour la Lutte Anti-Tabac
CDQ	Comité de Développement de Quartiers
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CNAD	Comité National Anti-Drogue
CNLT	Comité National de Lutte contre le Tabac
CVD	Comités Villageois de Développement
CTFK	Campaign for Tobacco Free-Kids
DACCIWA	Dynamics Aerosol-Chemistry-cloud Interaction in West Africa
DCPJ	Direction Centrale de la Police Judiciaire
ECOSOC	United Nation Economic and Social Council
EAGLE	Eco Activists for Governance and Law Enforcement
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
GYT	Global Youth Tobacco
MERF	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
MNT	Maladies Non Transmissibles
MSPS	Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
MSPC	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OCRTIDB	Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchissement
PPI	Programmes de Petites Initiatives
PGICT	Projet Gestion Intégrée Des Catastrophes Et Des Terres
PNAT	Programme National de lutte Anti-Tabac
RAC-Togo	Réseau Anti-Corruption Togo
TALFF	Togo Application de la Loi sur la Faune et la Flore
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WACSI	West African Civil Society Institute
WADPN	West African Drug Policy Network

ii. REMERCIEMENTS

L'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-Togo) tient à remercier tous ses partenaires nationaux et internationaux suivants pour leurs appuis techniques et financiers dans le cadre de la mise en œuvre de ses différentes activités au cours de l'année 2016.

Il s'agit notamment de :

- Campaign for Tobacco Free-Kids (CTFK)
- Ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF)
- AGAIB-Maritime
- Unité de Gestion, Projet de gestion Intégré des Catastrophes et des Terres (PGICT)
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- Coalition Anti-Drogue des Communautés d'Amérique (CADCA)
- West Africa Civil Society Institute (WACSI)
- West Africa Drug Policy network (WADPN)
- EAGLE Network
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) France
- Délégation, Union Européenne au Togo
- Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
- Pro Wildlife (Germany)
- Environmental Investigation Agency (EIA), USA
- Elephant Action League (EAL)
- World Wildlife Fund (WWF)
- US Fish and Wildlife Service (UFWS), USA
- Fondation Franz Weber (Suisse)
- Ambassade des Etats Unis au Togo
- Ambassade de France au Togo

Sans votre appui financier et/ou technique, nous n'aurions pas obtenu les fructueux résultats auxquels nous sommes parvenus.



INTRODUCTION

Reconnue comme une ONG à Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement du Togo (ANCE-Togo) est une ONG de développement durable reconnue par le Gouvernement togolais sous le numéro 651/PR/MPDAT/2012 du 11 Juillet 2012. Grâce à sa présence effective sur le terrain, sa contribution au développement durable et ses actions surtout orientées vers l'éradication de la pauvreté, ANCE-Togo a obtenu un "Accord Programme" avec le Gouvernement du Togo sous le numéro 548/MPDAT/2014 du 30 Septembre 2014.

Créée depuis le 21 Août 1999 et enregistrée sous le N°3228 du 03 septembre 1999, ANCE-Togo est reconnue comme Association sous la loi du 1er Juillet 1901 sous N°0290/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 21 Mai 2010 par le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales du Togo.

ANCE-Togo a pour vision de devenir une ONG d'excellence et de référence pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté au Togo. Elle a pour mission de promouvoir le développement durable et équitable à travers l'appui à la bonne gouvernance, sociale et environnementale de manière effective, transparente et éthique.

Les objectifs de l'ANCE-Togo sont :

- Promouvoir la participation citoyenne, la transparence dans les marchés publics et la bonne gouvernance
- Appuyer la bonne gouvernance environnementale et l'application des lois
- Assurer le bien-être des populations à la base à travers l'appui aux infrastructures en matière de santé, l'eau et assainissement
- Soutenir le développement de l'agriculture durable.

En 2016 les activités réalisées sont structurées en cinq grandes parties :

- **Première partie:** BONNE GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
- **DEUXIEME PARTIE: GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE & LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE FAUNIQUE ET FLORISTIQUE**
- **TROISIEME PARTIE: GOUVERNANCE & PROMOTION DE LA SANTE PUBLIQUE**
- **QUATRIEME PARTIE : VIE DE L'ORGANISATION**

Nous espérons que ce rapport vous édifiera sur l'étendue de nos activités et renforcera davantage nos liens avec nos partenaires traditionnels et ouvrira les portes à de nouveaux partenaires.

PREMIERE PARTIE:

1- BONNE GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1.1 *Projet pilote TRACK –Secteur Eau et Assainissement Togo*

Ce projet vise accroître la participation citoyenne dans le secteur de l'eau et assainissement, appuyer la promotion de la transparence des marchés publics et la lutte contre la corruption dans ce secteur et la mise en place d'une plate-forme et cartographie dynamique des sites de projets dans ce secteur.

Points saillants

- ✓ 4000 personnes ont été sensibilisées
- ✓ 1500 visites porte-à-porte
- ✓ 30 sensibilisations publiques dans 30 villages
- ✓ 15 sensibilisations dans les écoles locales
- ✓ 30 sensibilisations dans les marchés locaux
- ✓ 60 réunions avec les chefs traditionnels dans 30 villages
- ✓ 60 réunions avec les membres des comités villageois de développement
- ✓ 60 réunions avec les membres des comités de développement de quartiers
- ✓ 80% des acteurs ont pris conscience de participer plus activement au choix des sociétés qui vont installer les ouvrages, à l'achat des équipements et d'être plus exigeants aux contrôles techniques des ouvrages.
- ✓ 30 comités locaux de gestion et suivi des ouvrages ont été mis en place et opérationnels.
- ✓ Collecte de donnée réalisée sur l'appropriation des initiatives par les communautés locales ;
- ✓ Collecte de donnée réalisée sur la mise sur pied et l'opérationnalisation des comités de gestion/suivi des initiatives.

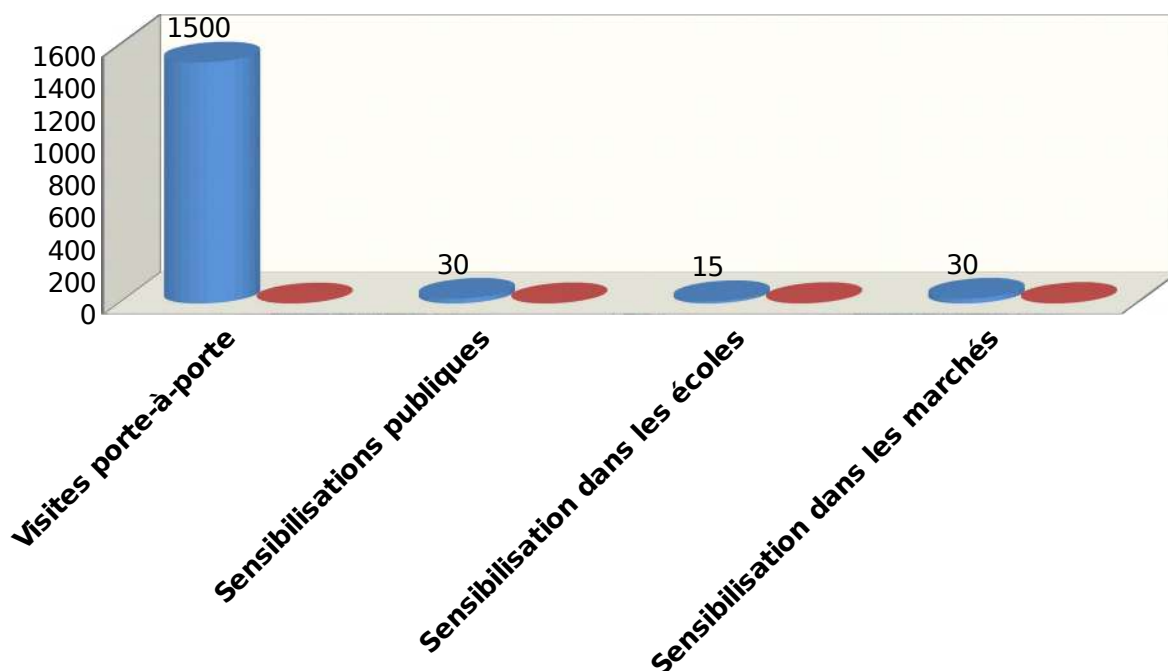


1.2 *Les activités de sensibilisation des communautés locales*

Nos investigations sur le terrain ont montré que plusieurs causes expliquent ce déficit cruel d'eau potable dans la préfecture de Tchamba. La première cause est le taux de corruption élevé dans ce secteur. Plus de 43% des ouvrages sont défectueux entre 6-12 mois en raison des actes de corruption (manque de transparence dans les passations de marchés, équipements impropres ou inadéquats, déficits dans les contrôles techniques des ouvrages. La deuxième cause est la mauvaise gestion des ouvrages existant

par les communautés locales. La troisième cause est l'insuffisance des investissements en eau et assainissement.

En 2016, les actions de sensibilisation ont touché près de 4000 personnes, dont les chefs traditionnels, notables, membres des comités villageois de développement (CVD) et les membres de comité de développement de quartiers (CDQ). Ces sensibilisations ont compris des visites porte-à-porte (1500), des sensibilisations publiques (30 villages), des sensibilisations dans les écoles (15 écoles) et dans les marchés (30). A la fin de ces activités, tous les acteurs ont pris conscience de participer plus activement au choix des sociétés qui vont installer les ouvrages, à l'achat des équipements et d'être plus exigeants aux contrôles techniques des ouvrages. 30 comités locaux de gestion et suivi des ouvrages ont été mis en place et opérationnels.



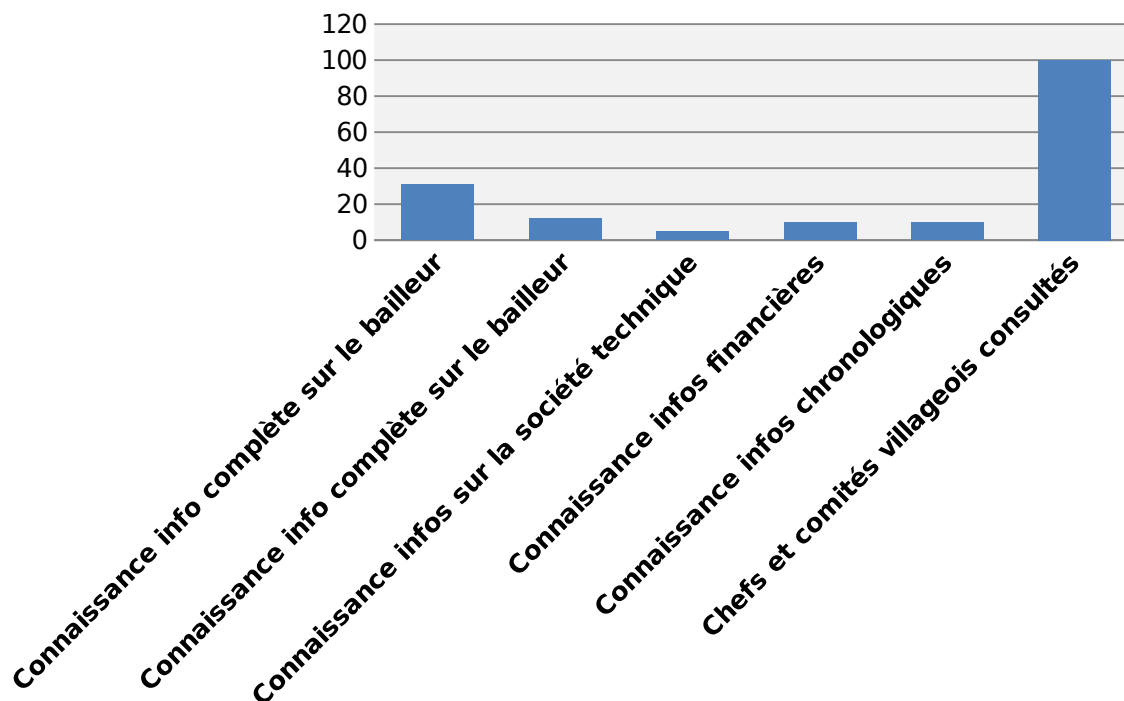
Graphique sur les actions de sensibilisation

1.3 *Réalisation partielle de la cartographie des initiatives*

Nos enquêtes prouvent une faible appropriation des initiatives par les communautés. En effet, l'équipe du projet est actuellement entrain de collecter les informations sur toutes les initiatives passées et en cours dans le domaine de l'eau et assainissement dans cette localité. Cette collecte de données n'est pas facile à faire en raison du fait que les autorités locales ne semblent pas en mesure de donner toutes les informations sur certains ouvrages dans leur propre localité. Sur 100 chefs de villages et membres de comités villageois de développement interrogés, 31 ont pu donner des

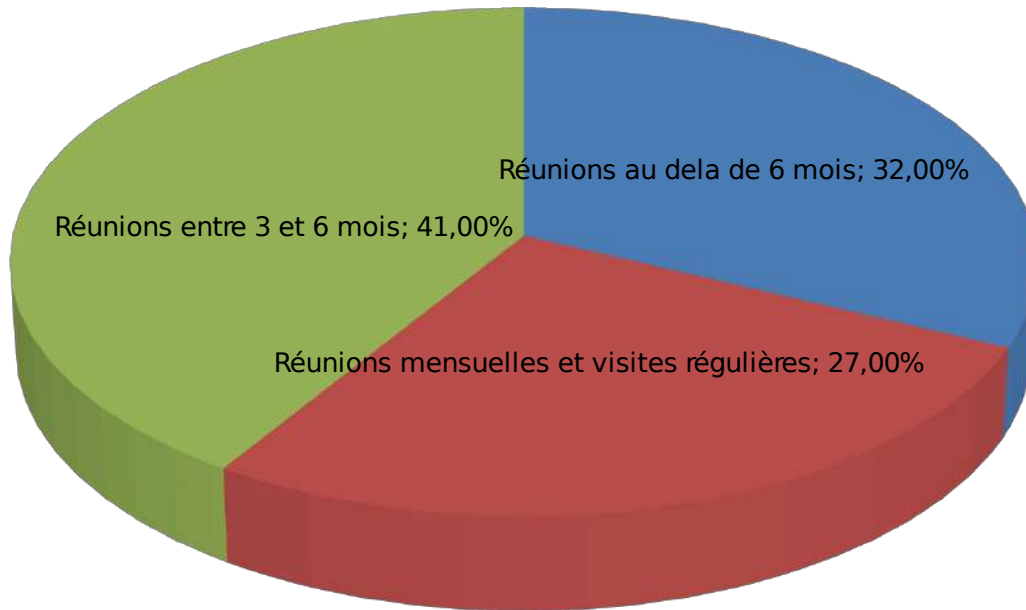
informations complètes sur le bailleur de fonds, 12 connaissent la société qui a construit l'ouvrage ; 5 connaissent l'entreprise qui a fait le contrôle technique ; 10 connaissent le montant total des réalisations ; 10 connaissent la durée et le chronogramme de réalisation des ouvrages.

Suivi des connaissances sur les projets communautaires



Nos investigations ont également concerné la mise en place et l'effectivité des comités de gestion locaux. Nos enquêtes ont prouvé que même si certains projets récents ont mis sur pied des comités locaux de gestion et de suivi, de tels comités ne sont pas établis sur une base durable. Sur 100 initiatives, 28 seulement ont reposé sur les mêmes comités de gestion et de suivi ; 23 n'ont mis sur pied aucun comité (ouvrages très anciens) et 49 ont des membres de comités de suivis différents dans plusieurs projets différents ; Sur 100 comités de gestion/suivis mis en place, 27 ont affirmé tenir des réunions mensuelles et visitent régulièrement les ouvrages, 41 tiennent des réunions entre 3 ou six mois) et 32 des réunions au-delà de six mois.

Suivi de l'opérationnalisation des comités de gestion



1.4 *Projet de plaidoyer pour l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption au Togo*

Points saillants

- ✓ Plusieurs actions de plaidoyers ont été organisées : une rencontre a eu lieu avec Mr FOLIVI K. Assiongbor, Président de l'ancienne Commission nationale de lutte contre la corruption sur demande du cabinet de la Présidence de la République; ensuite une autre rencontre a eu lieu avec Mr FIATI, Secrétaire Général de la Cour des Comptes; suivie de la rencontre avec Mr Garba LOMPO, Représentant Permanent de la CEDEAO au TOGO et celle avec le directeur de l'Inspection Générale des Finances et la Délégation de l'Union Européenne et à l'ambassade des USA ;
- ✓ Réalisation de plusieurs interviews sur les plus grandes télévisions du Togo (TVT, LCF et TV7) sur les TV en ligne comme Ecoconscience et Direct TV, dans les journaux ordinaires et dans les journaux en ligne ;
- ✓ Organisation de neuf conférences de presse sur la gouvernance économique et la lutte contre la corruption ;
- ✓ Publication de 13 communiqués sur des positions en faveur de la lutte contre la corruption.

1.4.1 Information et sensibilisation dans les médias

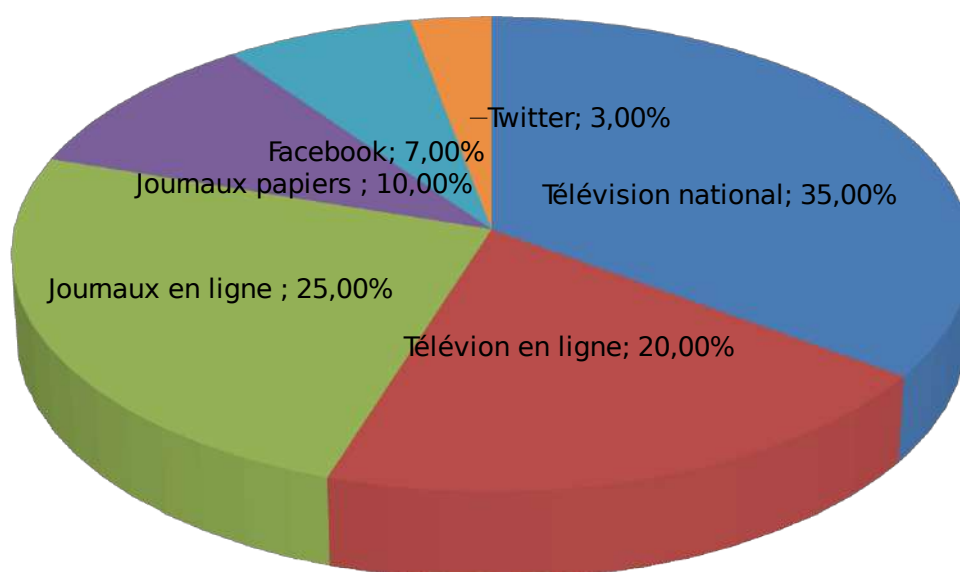
Ce projet consiste à générer des informations sur les instruments internationaux de lutte contre la corruption et les bonnes pratiques en cette matière.

En 2016, nos activités ont essentiellement porté sur la réalisation de plusieurs interviews sur les plus grandes télévisions du Togo (TVT, LCF et TV7) sur les TV en ligne comme Ecoconscience et Direct TV, dans les journaux ordinaires et dans les journaux en ligne.

L'ANCE-Togo a salué les processus de réformes dans lesquels le Togo s'est engagé depuis 2010, dans le but de promouvoir la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion de la chose publique et a demandé l'accélération de la mise en œuvre complète de toutes ces réformes. De telles réformes se concrétisent par l'adoption du Document de Stratégie des Réformes par le décret n°2010-108/PR du 29 septembre 2010 qui a abouti à l'adoption de plusieurs lois et décrets, tels que la loi n° 2014 - 009 du 1er juin 2014, portant code de transparence dans la gestion des finances publiques et la loi organique N° 2014-013 relative aux lois de finances le 10 juin 2014 ; la loi n°2009-013 relative aux marchés publics et délégation des marchés publics et son Décret n° 2009-277/PR portant code des marchés publics et délégation des marchés publics. Ces réformes ont aussi abouti à la mise en place de plusieurs institutions telles que l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; la Brigade Economique et Financière; la Cellule nationale de traitement des informations financières; la Cour des Comptes et la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption.

Ces actions ont connu leur apothéose avec l'organisation d'une conférence de presse le 9 décembre 2016 à la salle de conférence de l'ANCE-Togo lors de la journée internationale de lutte contre la corruption. Placé sous le thème « Unis contre la corruption pour le développement, la paix et la sécurité», cette conférence de presse a permis de partager avec 50 journalistes, des informations relatives aux instruments internationaux de lutte contre la corruption et la nécessité de la transposition locale de tels instruments et la mise en œuvre effective des mesures prises par le Togo. A l'issue de cette journée, plusieurs interviews ont été accordées aux médias tant privés que publics et publié un communiqué de presse pour inviter les autorités publiques et toutes les autres parties prenantes à domestiquer et mettre en œuvre tous les instruments internationaux de lutte contre la corruption au Togo afin de réduire sensiblement l'indice de perception de la corruption au Togo. Lors de cette conférence de presse, l'ANCE-Togo a demandé aux autorités togolaises de nommer les membres de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et la rendre opérationnelle.

Publications Médiatiques



1.4.2 Rencontre et plaidoyer auprès des autorités

Au cours de l'année 2016, l'ANCE-Togo qui assure en même temps le Secrétariat Exécutif du Réseau Anti-Corruption (RAC-Togo) a organisé plusieurs rencontres de plaidoyer auprès des autorités togolaises en charge de la lutte contre la corruption et des diplomates.

Une rencontre a eu lieu avec Mr FOLIVI K. Assiongbor, Président de l'ancienne Commission nationale de lutte contre la corruption sur demande du cabinet de la Présidence de la République; ensuite une autre rencontre a eu lieu avec Mr FIATI, Secrétaire Général de la Cour des Comptes; suivie de la rencontre avec Mr Garba LOMPO, Représentant Permanent de la CEDEAO au TOGO; celle avec le directeur de l'Inspection Générale des Finances; une rencontre à la Délégation de l'Union Européenne et à l'ambassade des USA.. Partout nous avons été reçus, notre message a été le même, présenter le projet Zero Corruption de l'ANCE-Togo, expliquer les raisons qui ont conduit à la création du RAC, démontrer notre désir de vouloir collaborer avec le gouvernement pour lutter efficacement contre la corruption au Togo; plaider pour la domestication de tous les instruments internationaux de lutte contre la corruption et pour la priorisation de la lutte contre la corruption dans les appuis aux développement durable au Togo.

Comme impacts de telles activités, l'ambassadeur de la CEDEAO nous a facilité la participation d'un représentant de l'ANCE-Togo à un atelier de la CEDEAO du 19 au 21 avril 2016 à Abuja, Nigeria pour la mise en place du réseau sur la bonne Gouvernance de la CEDEAO dénommé La plateforme des **Organisations de Société civile pour promouvoir la Transparence et la Responsabilisation en matière de Gouvernance** dans la région de la CEDEAO. Certains partenaires techniques du Togo ont ouvert des lignes de crédit aux organisations de la société civile sur la lutte contre la corruption; des appuis institutionnels

ont été donnés à certaines institutions étatiques de lutte contre la corruption (Inspection générale des finances, etc.). Le gouvernement a également pris le décret de nomination des membres de la Haute Autorité de Lutte contre la corruption.



DEUXIEME PARTIE:

2- GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE & LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Au total dix sept (17) trafiquants arrêtés en treize (13) opérations réalisées et treize (13) autres condamnés pour trafic illicite d'espèces sauvages protégées au cours de l'année 2016.

Les principaux points

- Réalisation de 279 missions d'investigation et identification de 170 trafiquants au cours de l'année 2016 dans trois différentes régions économiques du pays : Maritime, Centrale et Savanes ;
- Réalisation de 13 opérations d'arrestations dans différentes préfectures du pays ;
- Interpellation de 17 trafiquants d'espèces sauvages de diverses nationalités dont 10 trafiquants d'ivoire ;
- Condamnation de 13 trafiquants de faune et de flore dont 9 trafiquants d'ivoire à des peines de prison, d'amende, de dommages et intérêts et aux dépens ;
- Au total 164,2 Kg d'ivoire + 03 défenses d'éléphant + 4 objets d'art en ivoire, 1 peau de léopard, 12 dents, 04 têtes et de 15 ossements d'hippopotame, 79,20 Kg d'ailerons de requin, 39 kg de viande de tortue marine, 3 carapaces de tortue marine et 7 Kg d'écailles de pangolin, 26 tortues terrestres vivantes ont été saisis ;
- Cent vingt une (121) pièces médiatiques produites par les médias togolais ;
- Organisation d'une conférence de presse sur la suspension de l'exploitation et de la commercialisation du faux teck au Togo le 09 août 2016 à la salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo ;
- Mission d'échange du coordonnateur du projet au Cameroun en octobre ;
- Participation à 14 réunions nationales et internationales sur la protection de l'environnement et des ressources naturelles et la lutte contre la corruption à Lomé au Togo et dans d'autres capitales africaines.



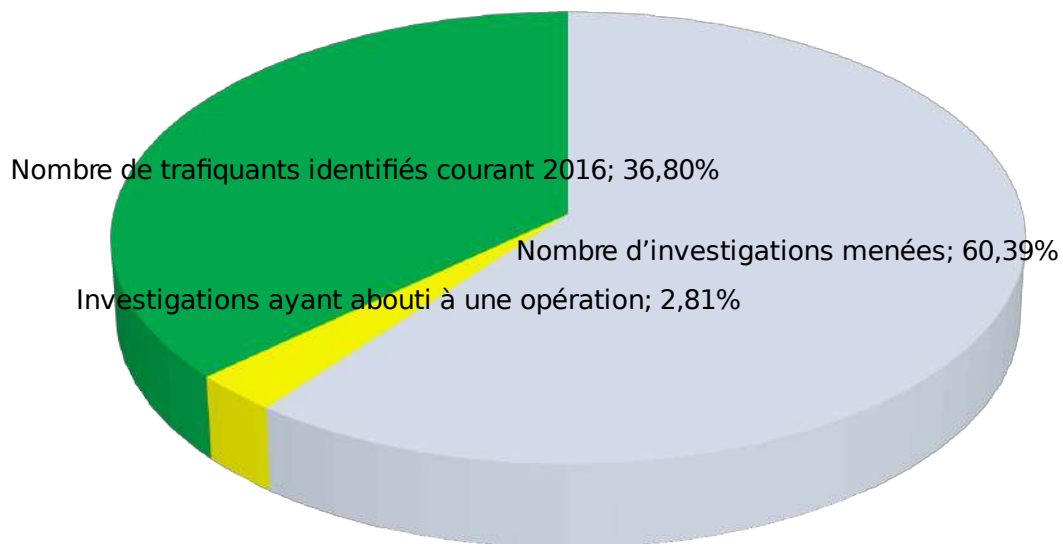
2.1- Les investigations

Deux cent soixante dix neuf (279) enquêtes ont été réalisées au cours de l'année 2016 dans les régions des Savanes, Centrale et Maritime.

Courant l'année 2016, le département des investigations a mené 279 enquêtes et identifié 170 trafiquants dans les régions des Savanes, Centrale et Maritime. Les principales pistes de ces 279 missions d'investigations ont

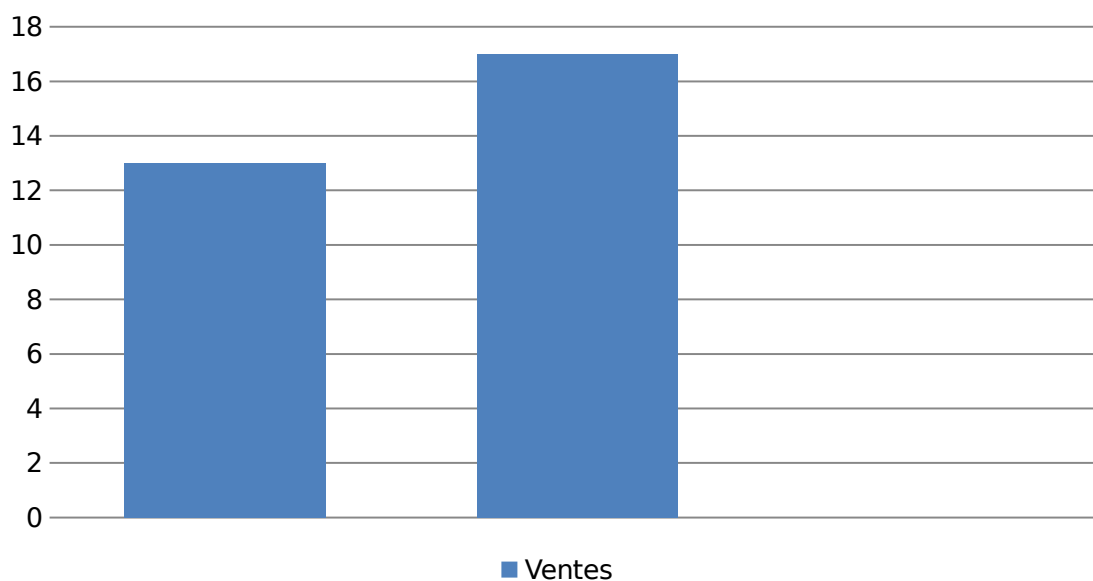
conduit à la réalisation de 13 opérations. Plusieurs sérieuses pistes sont en cours d'exploration pour d'éventuelles opérations en 2017.

Investigations



2.2- Les opérations

Opérations réalisées



En 2016, 13 opérations d'arrestations ont été réalisées et ont permis d'arrêter 17 trafiquants de différentes nationalités. Dix (10) des 17 trafiquants arrêtés sont des trafiquants d'ivoire. Aucun cas de trafiquant en fuite n'a été enregistré au cours de ces 13 opérations.

Notons que la réussite de ces opérations ont été le fruit des missions conjointes entre l'équipe TALFF et l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB), la Police Judiciaire et la Gendarmerie Nationale.

Au total **164,2 Kg d'ivoire + 03 défenses d'éléphant + 4 objets d'art en ivoire, 1 peau de léopard, 12 dents, 04 têtes et de 15 ossements d'hippopotame, 79,20 Kg d'ailerons de requin, 39 kg de viande de tortue marine, 3 carapaces de tortue marine et 7 Kg d'écailles de pangolin, 26 tortues terrestres vivantes** ont été saisis dans le cadre des 13 opérations réalisées.



Photo des produits saisis



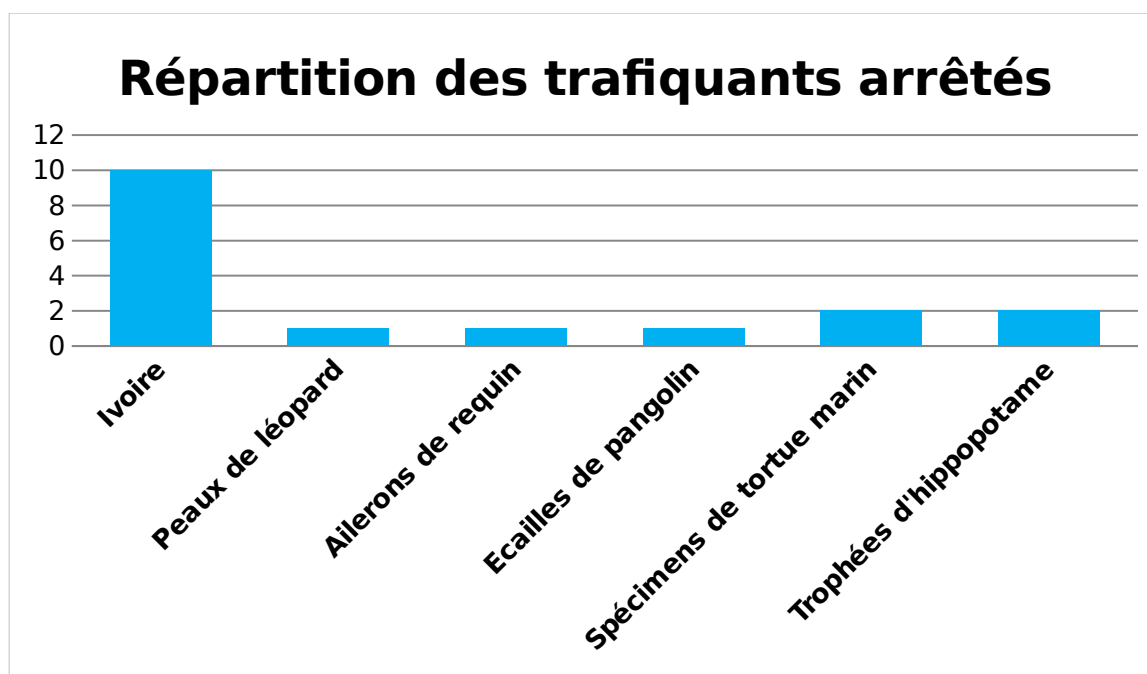
Photo des produits saisis



Photo ANCE-Togo : Conférence de presse sur le massacre des espèces de faune et de flore

Tableau 1 : Répartition des trafiquants arrêtés selon le type de produits en leur possession

Type de produits	Effectif	Fréquence
Ivoire	10	58,82%
Peaux de Léopard	1	5,88%
Ailerons de requin	1	5,88%
Ecailles de Pangolin	1	5,88%
Spécimens de tortue marine	2	11,76%
Trophées d'hippopotame	2	11,76%
Total	17	100%

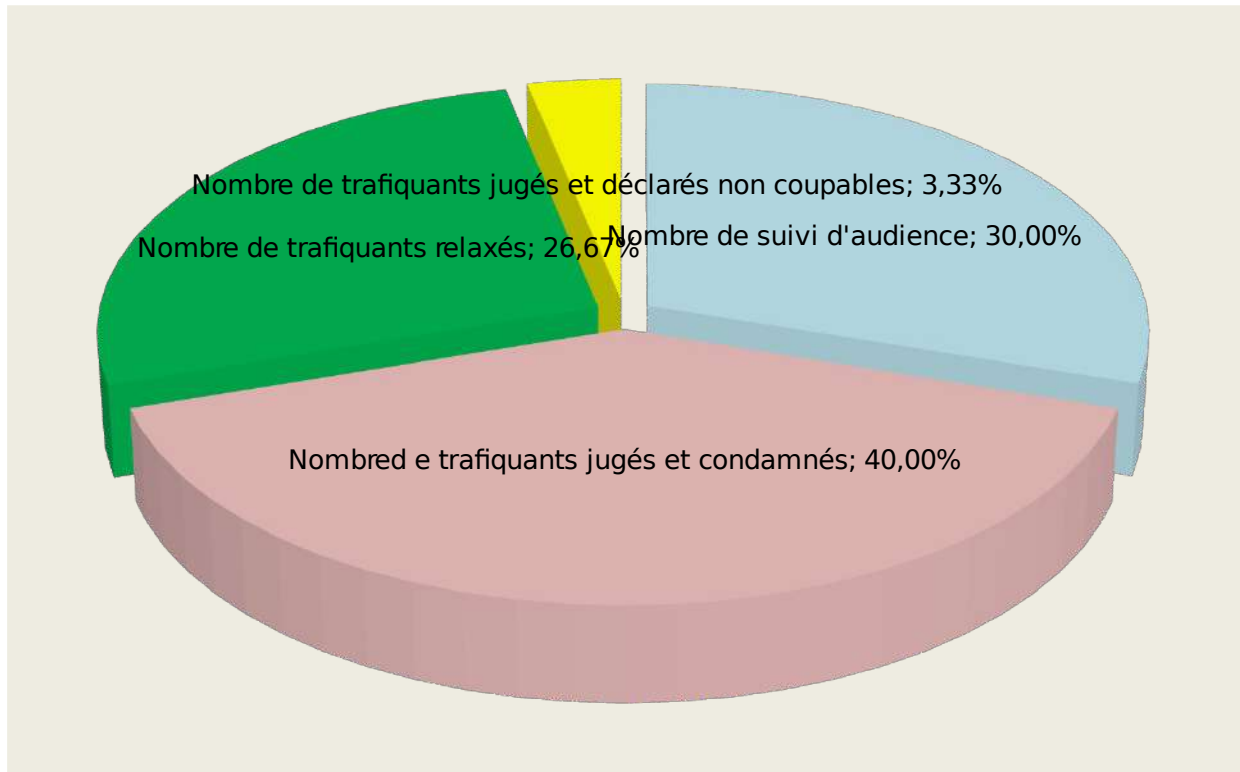


2.3- Légal

Le département juridique a participé à **09** audiences au cours de l'année 2016. En effet, 12 grands trafiquants d'ivoire ont été condamnés à des peines d'emprisonnement et d'amendes. La peine maximale prononcée courant 2016 est de douze (12) mois de prison et 1 500 000 F CFA d'amendes prononcée par les tribunaux de première instance d'Aného et de Dapaong.

Huit (08) autres ont été relaxés par les forces de l'ordre et/ou les parquets et un (01) jugé et déclaré non coupable.

Cadre juridique : audiences & condamnations



De même, cinq (05) fichiers ETIS et un (01) fichier ECOMESSAGE ont été élaborés et envoyés respectivement au Secrétariat CITES du Togo et au point focal INTERPOL de Lomé.

Le département juridique a en outre, effectué les tâches suivantes:

1. Le suivi juridique des cas ;
2. La planification, la coordination des opérations et l'assistance technique à l'élaboration des Procès-verbaux ;
3. Des visites de prison ;
4. La mise à jour de la base de données juridiques (ICS Légal) ;
5. Elaboration des analyses juridiques des cas ;
6. Préparation et organisation d'une conférence de presse sur la suspension de l'exploitation et de la commercialisation du faux teck au Togo ;
7. Rencontre avec les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le braconnage et le trafic illicite de faune et de flore au Togo.

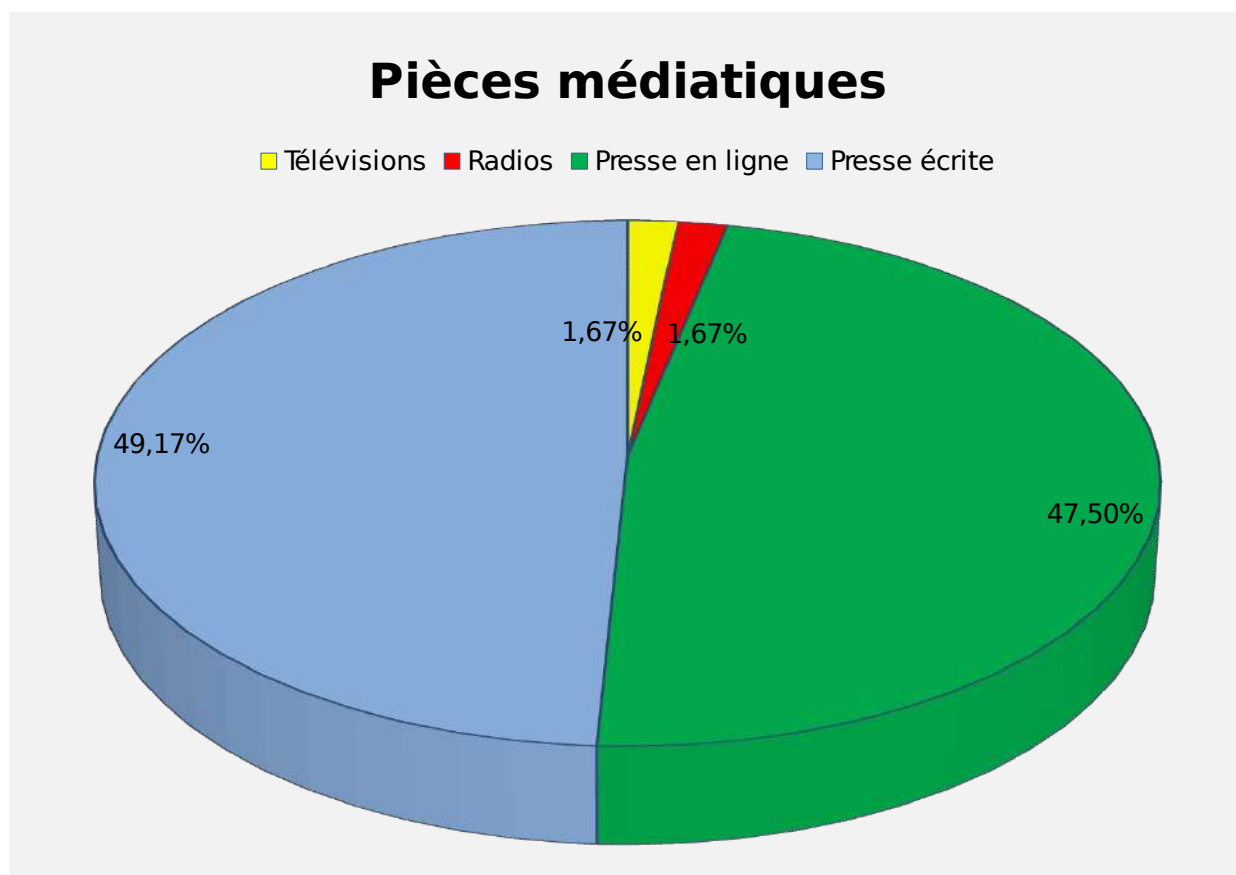
NB : Il convient de noter que sur les 13 trafiquants jugés en novembre 2015, 4 ont été arrêtés à Sokodé et incarcérés dans la maison d'arrêt de Sokodé.

Tableau 1 : Répartition des trafiquants arrêtés selon le type de produits en leur possession

Type de produits	Effectif	Fréquence
Nombre total de trafiquants jugés	13	100%
Nombre de trafiquants jugés et condamnés	12	92,30%
Nombre de trafiquants jugés et déclarés non coupables	1	7,69%

2.4- Média

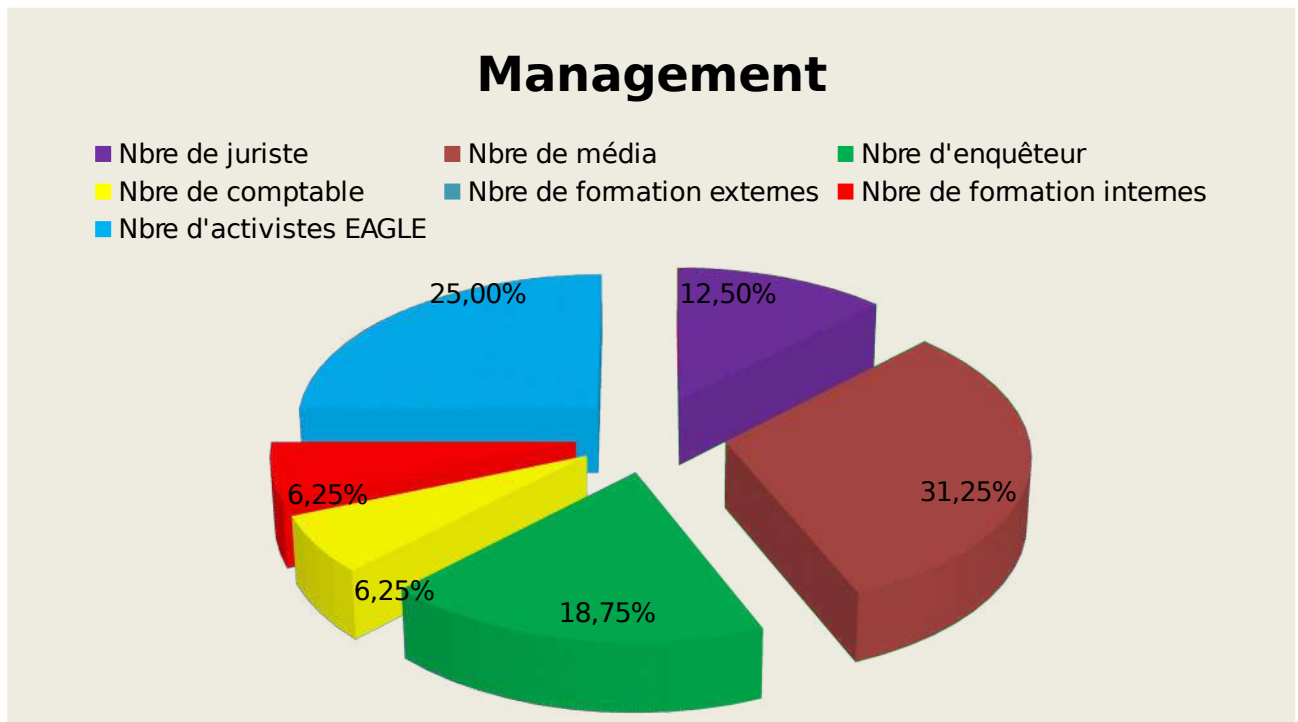
Au cours de l'année 2016, 120 pièces médiatiques relatives aux activités de TALFF ont été produites par les médias Togolais dont 2 pièces télévision, 2 pièces radio, 57 pièces presse internet et 59 pièces presse écrites.



II.1 Management

- Pour assurer la visibilité des activités du projet, 5 nouveaux organes de presse nationaux ont été testés et travaillent en collaboration avec le projet ;
- Deux enquêteurs ont mis en test puis recrutés pour redynamiser et renforcer le département investigation ;

- Deux juristes ont mis en test puis recrutés pour redynamiser et renforcer le département juridique ;
- Une comptable a été mise en test puis recrutée pour remplacer l'ancienne ;
- Renforcement des capacités de l'équipe du projet par un des Directeurs Fondateurs du réseau, le Chargé du suivi et évaluation et de 2 enquêteurs d'EAGLE;
- Mission d'échanges de l'assistant de coordination du projet au Cameroun.



2.5- Relations extérieures

En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des affaires, 91 rencontres ont eu lieu en 2016.





TROISIEME PARTIE:

3- GOUVERNANCE & PROMOTION DE LA SANTE PUBLIQUE

Ce programme couvre à la fois la lutte contre le tabagisme et la lutte contre l'insecte nuisible de Baguida.

Les points saillants des activités

En ce qui concerne la lutte contre le tabagisme, les points clés peuvent se résumer comme suit :

Au total 527 lieux publics ont été suivis et évalués dont 117 hôtels, 149 restaurants et 266 bars.

- Sur les 117 hôtels, 94 respectent la mesure d'interdiction de fumer (80%)
- Sur les 149 restaurants, 119 appliquent la loi (80%)
- Sur les 266 bars, 80 observent la disposition en vigueur (30%)
- Au total 128 lieux publics ont bénéficié de notre assistance technique au cours de l'année 2016 ;
- Trois mille autocollants d'interdiction de fumer qu'elle a eu à partager gratuitement aux détenteurs de lieux publics ;
- Au total, 9 émissions dont 3 télévisions et 6 radios ont été organisées.

Trois (3) activités de renforcement de capacités de plusieurs acteurs tels que les volontaires, les points focaux des différents ministères et les journalistes sur les textes anti tabac et la lutte contre les drogues illicites

Les défis à relever

- Implication effective des forces de l'ordre dans la lutte contre le tabagisme pour dissuader et réprimer les contrevenants aux mesures en vigueur ;
- Nécessité de rendre opérationnel le Comité National de Lutte contre le Tabac (CNLT),
- Nécessité de sanctionner ou de condamner les contrevenants à la loi pour que cela serve d'exemple aux autres potentiels contrevenants.

En ce qui concerne la lutte contre l'insecte de Baguida, les résultats clés sont les suivants :

Plus de quatre mille personnes ont été sensibilisées sur cet insecte nuisible et ont pris conscience ;

- ✓ 150 membres représentant les communautés locales ont été formés et connaissent les moyens et méthodes de lutte contre cet insecte nuisible ;
- ✓ 20 comités locaux de suivi ont été mis en place et sont opérationnels ;
- ✓ Un atelier de validation a été organisé avec près de 50 personnes incluant les services gouvernementaux, les communautés locales, les partenaires techniques et financiers (OMS, AGAIB Maritime), les organisations de la société civile et les médias publics et privés ;
- ✓ Le rapport d'étude entomologique a été validé par l'ensemble des acteurs et disponible;
- ✓ Une vidéo a été réalisée sur les impacts de cet insecte et largement diffusé ;
- ✓ Un reportage audio a été également réalisé sur une chaîne internationale et largement diffusé, de même que plusieurs articles publiés dans les journaux papiers et en ligne ;
- ✓ Publication électronique du rapport d'étude entomologique



3.1. LUTTE CONTRE LE TABAGISME

3.1.1- Activités de sensibilisation et visites porte-à-porte dans les régions du Togo

Plusieurs activités de sensibilisations et visites porte-à-porte ont été organisées par l'équipe du projet et ses volontaires préalablement formés et bien outillés dans les 5 régions économiques du Togo. Ces campagnes de sensibilisation porte-à-porte ont été organisées dans les chefs lieux de toutes les régions économiques (Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé et Tsévié) et

dans quelques grandes villes du Togo comme Lomé, Kpalimé, Aného et Vogan.

Dans toutes les régions sillonnées, le travail se résume au même. Nos équipes forment de petits groupes et se déploient sur le terrain. Le travail sur le terrain consiste à visiter les hôtels, les restaurants, les bars et tout autre lieu fréquenté par le public pour sensibiliser les gérants, les clients, le personnel, les détenteurs ou les propriétaires desdits lieux sur :

- les effets dévastateurs du tabac,
- l'existence et l'entrée en vigueur de la loi antitabac et surtout de l'interdiction de fumer dans les lieux publics
- l'obligation d'afficher les autocollants d'interdiction de fumer dans les lieux publics
- leur devoir de veiller au respect de ces mesures dans leurs établissements respectifs

➤ **Résultats ou impacts**

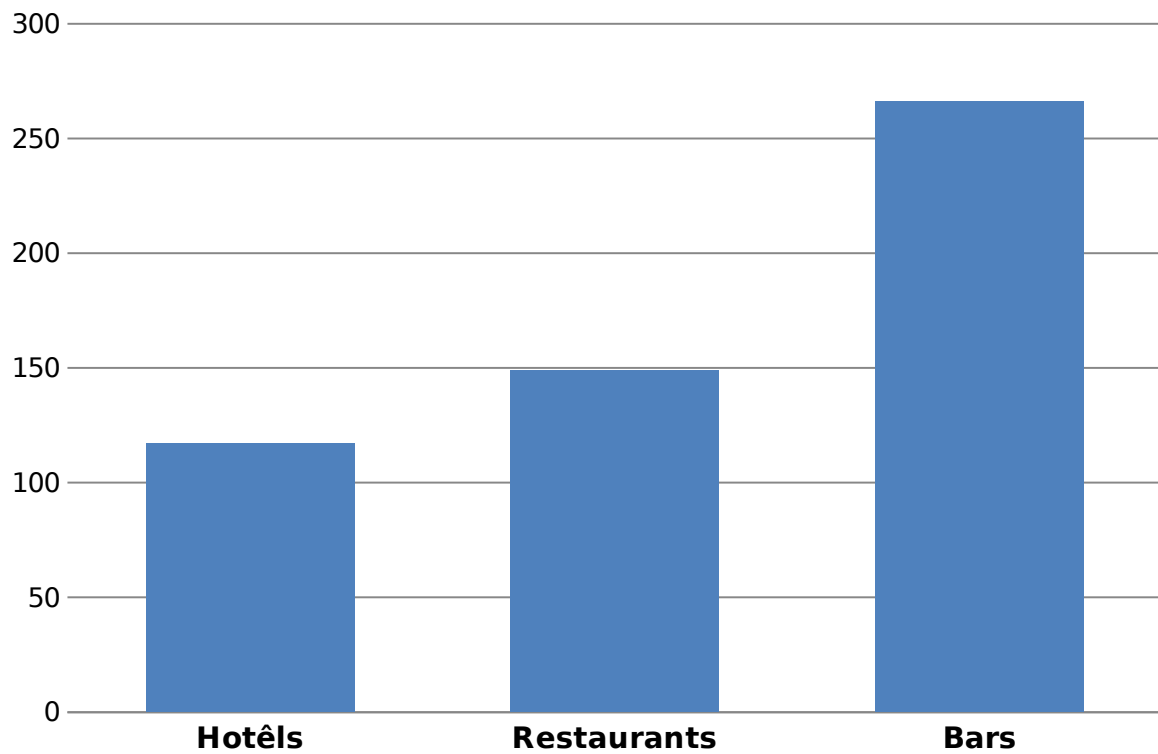
Nos différentes campagnes de sensibilisation menées sur toute l'étendue du territoire ont permis entre autres de:

- conscientiser les personnes rencontrées sur les effets dévastateurs de la consommation des produits du tabac
- faire connaître l'existence et l'entrée en vigueur des textes antitabac
- étendre la vulgarisation des textes antitabac
- afficher les autocollants d'interdiction de fumer dans les lieux visités
- prendre des mesures idoines pour veiller au respect des dispositions en vigueur

Au total 623 lieux publics ont été visités sensibilisés à savoir : 113 hôtels ; 145 restaurants ; 328 bars et 37 autres lieux fréquentés par le public.



Statistiques des lieux publics sensibilisés



Photos ANCE-Togo : sensibilisation porte- à-porte dans les lieux publics (hôtel, restaurant et bar)

3.1.2- Suivi et évaluation de l'interdiction de fumer dans les lieux publics

L'année 2016 a été également marquée par plusieurs activités de suivi et évaluation de l'interdiction de fumer dans les lieux publics dans la capitale (Lomé) et dans d'autres régions économiques du pays.

L'objectif principal de ces actions de suivi et évaluation est d'évaluer le niveau de mise en œuvre de la loi et surtout du décret n°2012-046/PR portant interdiction de fumer dans les lieux publics à savoir hôtel, restaurant et bar.

Minus des fiches d'évaluation conçues à cet effet, les évaluateurs avaient donc pour mission de vérifier entre autres les informations suivantes :

- Les autocollants d'interdiction de fumer dans les lieux publics sont affichés de façon claire et visible au public à l'entrée desdits lieux et à l'intérieur conformément à la loi,
- Les clients respectent cette mesure d'interdiction de fumer,
- Si les cendriers sont exposés ou arrangés,
- Si les clients ne fument pas dans les chambres,
- Si les détenteurs ou gérants de ces lieux font le rappel à l'ordre,
- S'il existe des espaces fumeurs aménagés dans ces lieux et si ces espaces sont conformes aux normes en vigueur, etc.

Résultats ou impacts

Ces actions de suivi et évaluation menées ont connu des résultats satisfaisants suivants

- L'affichage des autocollants d'interdiction de fumer dans la plupart des lieux publics visités. Ceci permet de sensibiliser les potentiels fumeurs qui fréquentent lesdits lieux.
- La disparition des cendriers dans la plupart des lieux publics
- La prise d'instructions ou mesures rigides par les détenteurs de ces lieux publics pour dissuader les fumeurs
- Les dénonciations des infractions constatées aux autorités répressives

En somme, il faut noter que le niveau de mise en œuvre de l'interdiction de fumer dans les lieux publics est satisfaisant dans les hôtels et les restaurants.

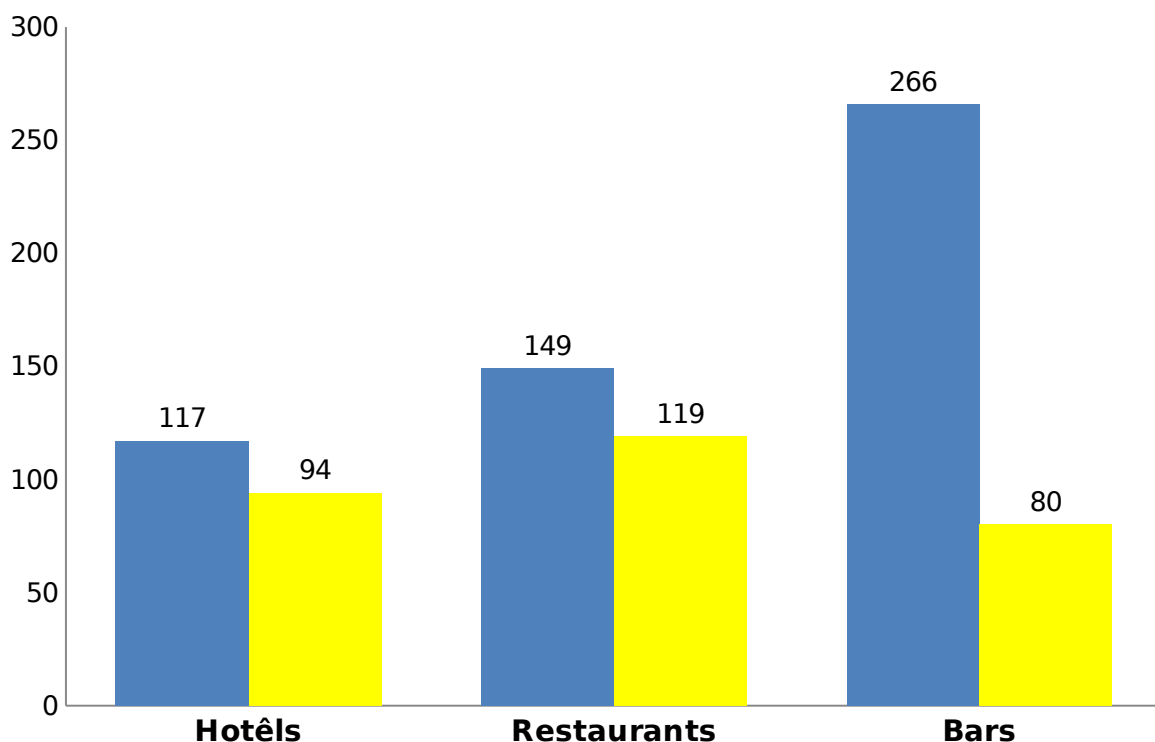
Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'interdiction de fumer dans les lieux publics se situent au niveau des bars étant donné que la plupart sont des lieux ouverts ou semi-ouverts. Ainsi donc, il est difficile de contrôler ou gérer les clients et de faire respecter la mesure d'interdiction de fumer. C'est le constat que nous avons fait suite à notre passage et tel que révélé par les tenanciers des bars.

Aussi, le souci de perdre les clients et par conséquent de voir leur chiffre d'affaire en baisse pousse plusieurs gérants ou détenteurs de bars à ne pas faire respecter la mesure d'interdiction de fumer dans les lieux publics.

A ces tenanciers de bars, nos évaluateurs leur ont formulé des recommandations appropriées selon lesquelles la mesure d'interdiction de fumer dans les lieux publics s'impose à tout le monde sans distinction aucune et son non respect les expose aux sanctions prévues par la loi antitabac en son article 26.

Au total 527 lieux publics ont été suivis et évalués dont 117 hôtels, 149 restaurants et 266 bars.

Statistiques des lieux publics suivis et évalués



- Sur les 117 hôtels, 94 respectent la mesure d'interdiction de fumer (80%)
- Sur les 149 restaurants, 119 appliquent la loi (80%)
- Sur les 266 bars, 80 observent la disposition en vigueur (30%)



Photo ANCE-Togo: Volontaire après renforcement des capacités



Photo ANCE-Togo: Equipe de suivi et évaluation en pleine activité

3.1.3- Assistance technique aux détenteurs de lieux publics

L'équipe du projet de l'ANCE-TOGO et les volontaires ont également accordé au cours de l'année 2016 l'assistance technique aux détenteurs de lieux publics. Comme l'indique le nom, l'assistance technique consiste à assister les détenteurs de lieux publics qui éprouvent des difficultés dans la mise en

œuvre du décret en vigueur portant interdiction de fumer dans les lieux publics en leur apportant des approches de solutions.

Le travail consiste donc à aller vers les détenteurs des lieux publics (hôteliers, restaurateurs, gérants de bars et propriétaires d'autres lieux publics) pour recueillir leurs difficultés, les manquements ou les obstacles qui les empêchent de mettre effectivement en œuvre la mesure en vigueur. Après avoir recueilli leurs problèmes ou difficultés, des solutions appropriées leur sont fournies accompagnées des documents tels que la loi et ses textes d'application et les autocollants d'interdiction de fumer dans les lieux publics.

En outre, nos équipes leur rendent visites de temps en temps pour leur prodiguer d'utiles conseils en cas de nécessité. Au total 128 lieux publics ont bénéficié de notre assistance technique au cours de l'année 2016.

Néanmoins des défis restent à relever tels que la nécessité d'impliquer les forces de l'ordre dans la lutte contre le tabagisme pour dissuader et réprimer les contrevenants aux mesures en vigueur, la nécessité de mettre en place et dans un bref délai le Comité National de Lutte contre le Tabac (CNLT), l'importance de mettre en place un numéro vert pour faciliter la dénonciation des infractions constatées et enfin la nécessité de sanctionner ou de condamner les contrevenants à la loi pour que cela serve d'exemple aux autres potentiels contrevenants.



3.1.4- Production et distribution des autocollants d'interdiction de fumer dans les lieux publics

Pour faciliter la mise en œuvre du décret portant interdiction de fumer dans les lieux publics, l'ANCE-Togo a produit au cours de l'année 2016 trois (03) mille autocollants d'interdiction de fumer qu'elle a eu à partager

gratuitement aux détenteurs de lieux publics lors de ses diverses activités (sensibilisations porte-à-porte, suivi et évaluation, assistance technique, etc.)

3.1.5- Activités médiatiques

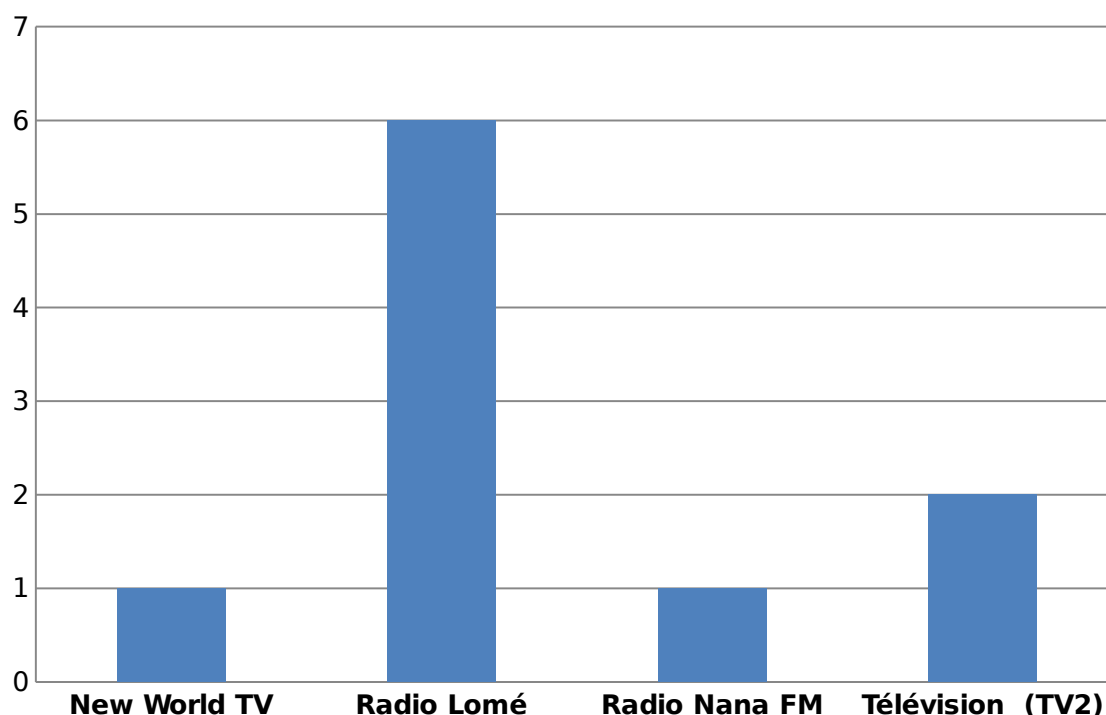
Les activités médiatiques de l'ANCE-TOGO en 2016 étaient focalisées sur les sensibilisations des populations sur les méfaits du tabac et sur textes antitabac en vigueur surtout celui portant interdiction de fumer dans les lieux publics. Ainsi donc, plusieurs activités médiatiques ont été organisées par l'ANCE-TOGO à travers toute l'étendue du territoire dans les médias publics comme privés. L'ANCE-TOGO a durant l'année 2016 organisé au total 9 émissions dont 3 télévisions et 6 radios.

Ces différentes émissions ont permis à l'ANCE-TOGO de sensibiliser un grand nombre de la population togolaise sur les méfaits du tabac et sur la législation existante en la matière.



Photo ANCE-Togo: Coordonateur projet anti tabac et son assistante en pleine émission radio

Organes médiatiques utilisés



C

Photos ANCE-Togo: Emission télévisée et conférence de presse

3.1.6- Renforcement des capacités des acteurs

L'année 2016 a été également meublée par plusieurs activités de renforcement de capacités. Ainsi donc, l'ANCE-TOGO a eu à organiser au cours de l'année 2016, trois (3) activités de renforcement de capacités de plusieurs acteurs tels que les volontaires, les points focaux des différents ministères et les journalistes sur les textes anti tabac et la lutte contre les drogues illicites

- Renforcement des capacités des volontaires sur le décret portant interdiction de fumer dans les lieux publics

L'ONG, l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-Togo) a renforcé en Mars 2016 les capacités de vingt-cinq volontaires dans l'appui à la mise en œuvre du décret n°2012-046 portant interdiction de fumer dans les lieux publics au Togo.

L'objectif principal de cette formation est de renforcer les capacités de ces volontaires sur les dispositions principales du décret portant interdiction de fumer dans les lieux publics dans le but de promouvoir la santé publique au Togo. A l'issue de cette formation, ces volontaires se sont joints à l'équipe du

projet pour appuyer les différents acteurs dont les détenteurs des lieux publics (hôtels, restaurants, bars, boîtes de nuit, etc.) dans la mise en œuvre du décret. Les actions menées sont la sensibilisation des acteurs, l'assistance technique en vue de la conformité desdits lieux au contenu du décret, la distribution gratuite des autocollants portant interdiction de fumer dans les lieux publics.

- Atelier de renforcement des capacités des acteurs sur le plan stratégique de lutte contre le tabagisme 2016-2020 au Togo

L'ANCE-TOGO et le ministère de la santé ont, en septembre 2016, organisé avec l'appui financier de l'OMS à l'hôtel MELISSA de Tsévié (ville située à 35 km de Lomé) un atelier de renforcement des capacités des acteurs sur le plan stratégique de lutte contre le tabagisme 2016-2020 au Togo.

Cet atelier avait donc pour objectif de renforcer les capacités des acteurs sur le plan stratégique de lutte contre le tabagisme 2016-2020 au Togo, élaboré par le Consultant Dr Fabrice EBEH.

Ce plan stratégique prend en compte toutes les actions que chaque ministère doit mener afin de permettre la mise en œuvre effective dudit plan et favoriser la lutte contre ce fléau qu'est le tabagisme.

L'ANCE-Togo a de même organisé le 28 juin 2016 à l'hôtel le Merlot (Lomé) une conférence de presse sur la prise en charge des personnes en relation avec les drogues au profit de 73 journalistes.

Photos ANCE-Togo: Renforcement des acteurs sur le plan stratégique de lutte contre le tabagisme au Togo

L'objectif de cette conférence de presse est de former ces journalistes sur les méfaits des drogues et sur la nécessité de prendre en charge les toxicomanes qui sont sous l'emprise des drogues.

Comme impact, cette conférence de presse a permis de former 73 journalistes. Des émissions radios et télés ont été organisées ainsi que des publications dans les presses en ligne comme écrites. A travers ces médias, 1,3 million de la population togolaise ont été atteints. Ainsi, cela a occasionné une prise de conscience de la part de la population et des

consommateurs de ces drogues et une réduction du taux de morbidité et de mortalité lié à la consommation de ces substances psychotropes.

3.1.7- Mise à jour régulier sur l'interdiction de fumer dans lieux publics sur Facebook et Twitter

Pour donner plus de visibilité à ces activités de sensibilisation sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, l'ANCE-TOGO a en 2016 rédigé quelques drafts de publications préalablement révisés et approuvés qu'elle a mis à jour sur ses pages facebook et Twitter.

3.1.8- Plaidoyer pour l'allocation d'un budget pour la lutte antitabac

Chaque année, l'ANCE-TOGO travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé pour mener une activité de plaidoyer auprès des institutions en charge du budget de l'Etat. Le but de ce plaidoyer est d'amener le gouvernement à insérer une ligne budgétaire pour la lutte contre le tabac dans le budget annuel. Durant l'année 2016, l'ANCE-TOGO n'a pas dérogé à cette règle. Ainsi donc, un plaidoyer très technique et convaincant qui ressort les conséquences dévastatrices de la consommation du tabac sur la santé humaine et sur l'environnement et la nécessité d'allouer un budget adéquat pour faire face à cette épidémie a été rédigé et soumis aux institutions en charge du budget annuel de l'Etat. En outre, l'ANCE-Togo a eu à rencontrer plusieurs autorités dans ce cadre. Le travail de suivi de ce dossier se poursuit actuellement et ceci jusqu'au jour du vote du budget annuel 2017 par l'Assemblée Nationale prévu pour fin décembre 2016.

3.2- Projet de lutte contre l'insecte nuisible à *Baguida*

- **Points saillants**

- 150 membres représentants les communautés locales ont été formés et connaissent les moyens et méthodes de lutte contre cet insecte nuisible ;
- 20 comités locaux de suivi ont été mis en place et sont opérationnels ;
- Un atelier de validation a été organisé avec près de 50 personnes incluant les services gouvernementaux, les communautés locales, les partenaires techniques et financiers (OMS, AGAIB Maritime), les organisations de la société civile et les médias publics et privés ;
- Le rapport d'étude entomologique a été validé par l'ensemble des acteurs et disponible ;
- Une vidéo a été réalisée sur les impacts de cet insecte et largement diffusé ;
- Un reportage audio a été également réalisé sur une chaîne internationale et largement diffusé, de même que plusieurs articles publiés dans les journaux papiers et en ligne;

- ✓ Les comités locaux formés sont outillés pour gérer tout projet communautaire allant dans ce sens après la fin du projet.
- ✓ L'ANCE a lancé en décembre 2016 un appel à solidarité internationale pour venir à bout de cet insecte ;

- **LES ACTIVITES REALISEES**

Financé par la Banque mondiale, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), et l'Agence d'Appui aux Initiatives à la Base (AGAIB -Maritime), ce projet vise à lutter contre l'insecte nuisible de Baguida qui piquent les populations dans la journée en leur empêchant de vaquer à leurs multiples opérations.

3.2.1- Organisation de réunion de partage avec les chefs et CVDs

L'équipe du projet a organisé avec nos partenaires locaux, neuf réunions de partage d'information et d'échange. Ces séances ont permis à, l'ANCE-Togo de partager les informations sur les objectifs du projet, les activités, résultats attendus et chronogrammes des activités avec les chefs, notables, membres des comités villageois de développement, membres de comités de développement des quartiers, et les communautés à la base. Ces réunions de partage et de prise de contact ont couvert les neuf villages concernés par le projet.



Photo ANCE-Togo: Réunion d'information et d'échange à Dongbéli

3.2.2- Organisation des réunions de planification

L'équipe du projet a également organisé plusieurs réunions de planification avec les communautés locales dans tous les sites du projet (9 villages au total). L'approche participative a été utilisée dans ce projet afin d'associer tous les leaders communautaires dans toutes les décisions et à chaque étape du projet. Un chef traditionnel et un président du comité villageois de développement ont été recrutés comme assistants coordinateurs et payés par le projet. Ensemble avec ces deux assistants coordinateurs, le responsable du projet à l'ANCE a organisé environ 50 réunions de planification avec les chefs de tous les villages, les notables, les membres des CVD et CDQs. Ces réunions ont permis à tous les acteurs locaux de se mettre d'accord sur le planning des actions, la méthodologie et de désigner les responsables locaux devant organiser des réunions de sensibilisation dans tous les villages.

Photo ANCE-Togo, Réunion d'échange avec les chefs et leurs notables, le 11 juin 2016



3.2.3- Réalisation d'une étude entomologique sur l'insecte de Baguida

L'équipe du projet à l'ANCE-Togo a eu plusieurs réunions avec les communautés locales en vue de finaliser les termes de références de l'étude entomologique sur cet insecte. Après accord avec les communautés, un consultant a été recruté et a travaillé avec le laboratoire d'entomologie appliqué de l'Université de Lomé.

Le draft du rapport de cette étude a été validé en atelier au siège de l'ANCE-Togo à Lomé le 2 décembre 2016 incluant 50 personnes représentant toutes les parties prenantes, notamment les services gouvernementaux, les

communautés locales, les partenaires techniques et financiers (OMS, AGAIB Maritime), les organisations de la société civile et les médias publics et privés.

➤ **Les recommandations de l'étude**

Le rapport de l'étude validé propose quatre options d'actions pour venir à bout de cet insecte nuisible qui sont :


- ✓ La première option est la lutte chimique, c'est-à-dire l'utilisation d'insecticides chimiques de type pyréthriinoïdes du groupe I ou II ou insecticide de la famille des Organophosphorés, de produits répulsifs et de chlore) ;
- ✓ La deuxième option est la lutte biologique, c'est-à-dire l'épandage des sites de repos et de ponte potentiels des femelles avec un bio-insecticide ;
- ✓ La troisième option est la lutte intégrée, c'est-à-dire la pulvérisation intra - domiciliaire d'insecticides chimiques couplée de la pulvérisation d'un bio-insecticide ; utilisation de produits répulsifs);
- ✓ La gestion durable de l'environnement (construction des latrines publiques, assainissement des villages, etc.)

Photo ANCE-Togo: Atelier de validation de l'étude



Les actions de désinfections de destruction des gîtes larvaires prévues dans le cadre dudit projet sont censées couvrir neuf villages. Mais le rapport d'étude réalisée par l'université recommande plus de ressources pour l'atteinte de résultat et estime que les moyens actuellement à la disposition de l'ANCE-Togo ne permettent que de détruire les gîtes dans un seul ou au plus deux villages sur les neuf. En outre, l'insecte nuisible s'est étendu sur plusieurs autres villages de cette localité et a été retrouvé vers Agbanakin. L'étude recommande des financements additionnels pour atteindre les objectifs visés.

Le plan de lutte biologique intégrée pour couvrir les neuf villages prévus (utilisation d'insecticides chimiques de type pyréthrinoïdes du groupe I ou II ou insecticide de la famille des Organophosphorés, de produits répulsifs et de chlore), nécessite un budget minimum de VINGT-CINQ MILLIONS SEPT CENT QUARANTE VINGT DIX HUIT MILLE (25.798.000) FRANCS CFA a été proposé, alors que le projet n'a prévu qu'un budget de DOUZE MILLIONS QUATRE CENT CINQ. L'étude recommande que la différence de TREIZE MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE (13.393.000) FRANCS CFA soit recherchée et complétée.

Le rapport final de l'étude est disponible 

3.2.4- Mise en place et renforcement des capacités des comités locaux

Après 18 séances de travail avec les communautés locales, notamment les chefs traditionnels, notables, présidents CVDs et CDQs, 12 comités locaux de gestion/suivi de la mise en œuvre du projet ont été mis sur pied dans les neuf villages couverts par le projet. Ensuite, trois séances de formations ont été faites dans le but de renforcer les capacités des membres du comité qui vont appuyer le comité de pilotage dans la réalisation des activités du projet. Au total 18 agents issus de 09 localités ont été formés. A l'issue de cette formation les samedis matin sont choisis pour les travaux d'entretien des localités.



Photo ANCE-Togo: Membres du comité de suivi, Devego

3.2.5- Organisation des séances de sensibilisations de masse

AU total, près de 90 séances de sensibilisation ont été organisées dans les neuf villages, soit une moyenne de 9 par village. La sensibilisation a touchée près de quatre mille personnes dans la zone du projet. Avec l'aide des chefs, CVD et CDQ, les populations ont été réunies dans tous les villages du projet et les sensibilisations ont été faites en présence des centaines de foules dans chaque village. Les messages clés de cette sensibilisation ont été la gestion durable de l'environnement (éviter les eaux stagnantes, l'insalubrité du milieu, hygiène alimentaire, et les méthodes de lutte biologique pour atténuer la piqûre de l'insecte nuisible (passage sur le corps de certaines plantes à vertu de lutte biologique) en attente de destruction définitive des gîtes de ces insectes. La méthode utilisée est l'approche PHAST et il faut souligner que dans chaque localité le comité local et les personnes ressources sont toujours associées aux activités.

En dehors de ces sensibilisations de masse, le comité de pilotage a organisé plusieurs sensibilisations porte à porte dans les neuf villages du projet.

Photo, séance de sensibilisation de masse Agodéké

3.2.6- Les publications d'informations dans les journaux

L'équipe du projet dans le but d'atteindre le grand public à publier des informations dans les journaux publics et privés au Togo et à l'international. Voici quelques liens d'articles publiés. Un reportage a été fait sur la télévision ecoconscience TV et sur la West African Democratic Radio (WADR), une vidéo a été également réalisée sur cet insecte et ses conséquences

- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓ **Vidéo:**

3.2.7- Organisation d'un atelier d'élaboration des outils de communication

Cet atelier a été organisé par le comité de pilotage incluant plusieurs chefs de villages et présidents des CVD des villages cibles les 24 et 25 Aout 2016 à Lomé à l'hôtel ALCOR. L'atelier a réuni 50 participants incluant les chefs de villages, notables, présidents des CVD et CDQ et plusieurs autres représentants des organisations de la société civile. Cet atelier a permis l'élaboration des outils de communication qui vont servir pour la suite des actions de sensibilisation et des activités de désinfection dans les villages. Ainsi durant ces deux jours les participants sont arrivés à mettre sur place plusieurs outils notamment les messages à véhiculer lors des sensibilisations et dans les radios locales.

ANCE-Togo : Photo, atelier de validation des outils, Hôtel Alcor, 24 et 25 Aout 2016, Lomé

3.2.8- Les activités liées à la désinfection des gîtes larvaires

Les activités liées à la désinfection des gîtes larvaires et les activités connexes comme le renforcement des capacités des communautaires sur la désinfection, etc.; n'ont pu être exécutées conformément à ce qui avait été prévu au projet. L'étude entomologique a recommandé l'augmentation du budget pour atteindre les objectifs visés et ce budget complémentaire n'étant pas acquis, la direction de l'ANCE-Togo, a dans l'intérêt des communautés locales, et pour préserver son image et sa crédibilité, jugé de reverser les fonds relatifs à cette activité au bailleur de fonds.

➤ LES RESULTATS DU PROJET

- 150 membres représentant les communautés locales ont été formés et connaissent les moyens et méthodes de lutte contre cet insecte nuisible ;
- 20 comités locaux de suivi ont été mis en place et sont opérationnels ;
- Un atelier de validation a été organisé avec près de 50 personnes incluant les services gouvernementaux, les communautés locales, les partenaires techniques et financiers (OMS, AGAIB Maritime), les organisations de la société civile et les médias publics et privés ;
- Le rapport d'étude entomologique a été validé par l'ensemble des acteurs et disponible ;
- Une vidéo a été réalisée sur les impacts de cet insecte et largement diffusé ;
- Un reportage audio a été également réalisé sur une chaîne internationale et largement diffusé, de même que plusieurs articles publiés dans les journaux papiers et en ligne (Voir les coupures de presse et liens internet en Annexe) ;
- Publication électronique du rapport d'étude entomologique.

3.2.9- LES ACTIVITES DE DURABILITE DU PROJET

Plusieurs actions de durabilité ont été prises par le comité de pilote pour assurer la durabilité du projet.

- ✓ Les communautés locales ont été mis en rapport avec PLAN Togo pour appuyer la construction des latrines afin de contribuer à l'assainissement du milieu et de l'environnement ;
- ✓ L'Université de Lomé a été approché et un étudiant est entrain de faire sa thèse de doctorat sur cet insecte de Baguida en vue de donner des éclairages scientifiques plus détaillés pour actions futures dans la zone ;
- ✓ Le rapport d'étude entomologique a été largement diffusé et des copies envoyés au ministère de la santé, MERF, planification, à plusieurs bailleurs de fonds dans le but de susciter des prises de décisions plus importantes ;
- ✓ Les comités locaux formés sont outillés pour gérer tout projet communautaire allant dans ce sens après la fin du projet.
- ✓ L'ANCE a lancé en décembre 2016 un appel à solidarité internationale pour venir à bout de cet insecte et nous avons inclus la mobilisation des ressources pour cette activité dans notre plan de travail 2017.



QUATRIEME PARTIE :

VIE DE L'ORGANISATION

4.1 Organisation d'une réunion du Conseil d'Administration

Du 04 au 06 Juillet 2016, l'ANCE-Togo a tenu sa réunion ordinaire du Conseil d'Administration (CA) à Lomé dans la salle de conférence de l'hôtel Le Merlot sous le thème « Développement durable au Togo: enjeux, défis et engagements de ANCE-Togo ». Cette réunion a pour objectif la validation des documents stratégiques de l'organisation.

Cette rencontre de 03 jours a permis au personnel de présenter aux membres du CA les programmes-projets, les résultats de 2015 et les actions en cours en 2016, le plan stratégique 2016-2020, la stratégie de communication 2016-2020 et le rapport financier en fin d'exercice 2015 et de mi-parcours 2016. Tous ces documents ont été discutés, amendés et adoptés par le CA.

Le plan stratégique a défini pour les cinq prochaines années les cinq priorités stratégiques suivantes: (1) Bonne gouvernance économique, engagement citoyen et lutte contre la corruption ; (2) Gestion environnementale durable; (3) Gouvernance et santé publique; (4) Eau, Assainissement & Hygiène (GIRE & Infrastructures) et (5) Entrepreneuriat social.

A l'issue des discussions, le CA a formulé des recommandations à l'endroit du Secrétariat Exécutif avant la validation de l'ensemble de ces documents stratégiques.



Photo ANCE-Togo: réunion du conseil d'administration

4.2 Réorganisation de la structure de l'ANCE-Togo

L'année 2016 a été également marquée par une réorganisation et des modifications profondes dans la structuration de notre noble institution pour lui permettre d'atteindre sa vision qui est une ONG d'excellence dans l'appui au développement durable au Togo.

Le Secrétariat Exécutif a été en effet réorganisé en huit (08) départements bien distincts avec des fonctions spécifiques. Il s'agit du Département management, Département communication, Département juridique, Département Enquête, Département environnement, Département santé et Département gouvernance. Chaque département est dirigé par un Chef expérimenté qui coordonne les activités de son département, assisté par une équipe de staffs. Agissant en interaction pour une parfaite harmonie dans la structure, les travaux se font de façon collégiale, par département ou en groupe restreint et surtout en équipe.

L'ANCE-Togo compte aujourd'hui 20 staffs dont 06 femmes et 14 hommes qui sont répartis dans les différents départements. L'ANCE envisage bientôt d'accroître le nombre de staffs et d'ouvrir 4 bureaux régionaux pour renforcer sa position d'ONG d'excellence et leader dans l'appui au développement durable au Togo.

Un nouveau siège répondant à son rang et à ses ambitions a été acquis à Lomé et le personnel l'a intégré depuis le 03 Octobre 2016. L'architecture du nouveau siège reflète exactement la force du travail que fait notre structure. Le nouveau bâtiment à deux étages dispose des bureaux modernes et des équipements de dernières générations, une grande salle de conférence qui peut contenir plus de cinquante (50), des équipements modernes, un wifi haut débit, etc.



Photo nouveau siège ANCE-Togo

CONCLUSION & PERSPECTIVES 2017

L'année 2016 a connu un plein succès et nous avons largement dépassé les objectifs fixés grâce aux contributions de toutes les parties prenantes (partenaires techniques et financiers, bénéficiaires).

L'année 2017 s'annonce avec plusieurs défis à relever. Nos objectifs stratégiques pour cette année se présentent comme suit :

- Renforcer les actions en matière de lutte contre la criminalité sur la faune et la flore au Togo et en Afrique de l'Ouest ;
- Renforcer les actions de lutte contre la corruption (participation citoyenne, transparence budgétaire, suivi des projets, renforcement des capacités des acteurs et plaidoyer) ; Appuyer la gouvernance en matière de lutte contre le tabagisme (amendement des textes et mise en œuvre);
- Appuyer la lutte contre le trafic des drogues et l'approche communautaire de lutte contre les drogues ;
- Appuyer à l'application des textes et suivi des infrastructures dans le secteur eau et assainissement

Nous comptons une fois encore sur la bonne volonté de tous nos partenaires pour atteindre les objectifs fixés.

